



Charte du Bénévole

« Prie et travaille pour qu'Il règne. Que dans ta journée labeur et repos soient vivifiés par la parole de Dieu. »

« Ta prière devient totale quand elle fait corps avec ton labeur. »

« Sache garder, dans la simplicité, ta place toujours nécessaire au témoignage de tout le corps. »

Règle de Taizé

Pour la Communauté de Grandchamp, le travail est d'abord un service rendu aux autres. L'esprit dans lequel nous travaillons est l'expression de ce que nous voulons vivre en profondeur : travailler avec amour et attention.

Par ton travail, tu incarnes la prière. Par ton silence et ta paix intérieure, tu participes à la création commune pour être un lieu où chacun se sent accueilli.e. La prière est le cœur de notre vocation et de notre vie commune.

En venant soutenir la Communauté de Grandchamp par le travail comme bénévole, tu t'engages à :

- travailler en discrétion et en silence
- respecter le devoir de confidentialité sur la vie de la Communauté
- respecter les règles de vie et de travail de la Communauté
- assurer ta présence les jours planifiés en respectant les horaires
- informer de tes limitations physiques concernant le travail
- en cas de soucis ou de difficultés, informer la sœur responsable

Ton inscription et ta venue

Tu désires t'engager comme bénévole à Grandchamp. Pour ce faire, tu contactes le P'tit Cercle par courriel : cercle.ami-e-s@grandchamp.org. Un.e membre te répondra et vous échangerez sur tes motivations et compétences, tes disponibilités et attentes. Dans un deuxième temps, tu rencontreras des sœurs à Grandchamp pour vivre une journée d'essai et préciser ton engagement.

Dans la mesure du possible, le plus utile pour la communauté est un engagement régulier, par exemple :

- un engagement hebdomadaire
- un engagement mensuel de 2 à 3 jours, en logeant sur place.

Les horaires

Le travail, en général, s'effectue du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h15 avec des pauses. Pendant ces moments, dans le silence offert, essaie de rester en toi. Tu y gagneras en énergie, et en joie intérieure.

Planification de ton engagement

Selon la forme de ton engagement, la prise de dates s'effectue avec une sœur ou une membre du P'tit Cercle. Le faire bien en avance nous aide à planifier l'ensemble du travail à Grandchamp.

Les absences imprévues

En cas d'impossibilité d'assurer ton engagement planifié, nous te demandons, dès que possible, de nous aviser. Dans ton « Engagement de Bénévole » la sœur qu'il faudrait avertir dans cette situation-là, est nommée.

La Communauté, en t'accueillant comme bénévole, s'engage à :

- partager avec toi la vie de prière et de travail
- te faire découvrir la vie monastique
- t'inviter à une pratique du travail en étant attentif à toi-même, aux autres et à Dieu
- t'expliquer les activités à accomplir et répondre à tes questions
- t'inviter à partager les repas et te loger pendant ton séjour
- t'offrir un accompagnement avec une sœur « vis-à-vis », si souhaité
- être avec toi dans l'échange de don : donner et recevoir les uns, les unes, des autres.

« A chaque heure la prière, le travail ou le repos, mais le tout en Dieu. »

Règle de Taizé